





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-304**

Séance publique du

20 juin 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160620- lmc191113-DE-1-1
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : jeudi 23 juin 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE**

Le 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Abbassia BACHI, Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaele LENFANT, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Stéphane PAOLI

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2016

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Commune d'Aix-en-Provence apporte chaque année son soutien à diverses associations, sous forme de subvention de fonctionnement, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leur objet, le montant global des subventions accordées par la Commune pour les années 2014 et 2015 ainsi que le montant des subventions proposées pour 2016.

N° Tiers	ASSOCIATIONS	OBJET	2014	2015	2016
28322	PASSAGES AIX	Ecoute et soutien des personnes malades, en fin de vie, âgées, ainsi que des personnes en deuil	2 100	2 000	1 800
25856	ESPOIR 13	Promotion de don d'organes, de tissus et de moelle osseuse	400	400	400
65589	CHAÎNON DES DEUX MONDES	Accueil et réconfort des personnes à la suite d'un deuil, d'une maladie	800	800	800

9209	SOCIETE ST VINCENT DE PAUL	Réalisation et soutien d'actions caritatives (santé, assistance matérielle ou morale...)	1 500	1 500	1 500
65453	EQUIPE ST VINCENT – ATELIER MEMOIRE	Actions dans les maisons de retraite Aide à la détresse morale	1 800	1 800	1 800
9239	AITE (Accueil Information de Tous les Etrangers)	Information sur le droit du séjour et de la nationalité	6 810	5 800	5 500
9216	SECOURS CATHOLIQUE	Aide morale et/ou matérielle	2 500	2 500	2 500
68369	VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	Visite et soutien auprès des malades isolés dans les hôpitaux et les maisons de retraites	500	500	500
84527	SOS AMITIES PAYS D'AIX	Ecoute 24h/24h et 7j/7j au bénéfice des personnes confrontées notamment à la tentation du suicide	1 500	1 500	1 350
39439	ATELIERS ARTS ET DECOUVERTES	Accueil dans le cadre de l'insertion de personnes en grande précarité (Rmistes, handicapés, chômeurs fin de droit) dans des ateliers occupationnels	800	0	800
30657	ALPA	Favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes en difficulté d'insertion sociale	20 000	16 000	16 000
9210	CROIX ROUGE FRANÇAISE (antenne locale)	Aider les personnes en difficulté (financières, alimentaires), SAMU social, douches SDF, soutien scolaire	15 000	4 250	9 250
22837	COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS d'Aix-en-Provence	Soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique de personnes et de familles en grande difficultés	3 100	2 800	2 500
92133	MOUVEMENT ATD QUART MONDE	Lutte contre la grande précarité (logement, emploi, santé, culture...)	1 800	1 000	1 000

Ces demandes ont été validées le 17 mai 2016.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** ces subventions de fonctionnement pour un montant de 45 700 € (quarante cinq mille sept cents).
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne budgétaire 1143/520 6574 qui

présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-304 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX
ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»